

SICAV TRESOR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **164 573 778** dinars, un actif net de **164 341 564** dinars et un bénéfice de la période de **11 238 105** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 31 Décembre 2023, ne présentent

pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 31 Janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2023 Montants en Dinars	31/12/2022 Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	107 266 563	92 170 408
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		28 633 040	23 592 073
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		72 447 008	62 278 627
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		6 186 515	6 299 709
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	57 307 215	50 975 919
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		46 220 917	28 149 166
AC2-B	DISPONIBILITES		11 086 299	22 826 753
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		0	0
TOTAL ACTIF			164 573 778	143 146 327
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	124 686	132 684
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	107 528	30 602
TOTAL PASSIF			232 213	163 286
ACTIF NET			164 341 564	142 983 041
CP1	CAPITAL	CP1	153 405 136	135 288 792
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	10 936 429	7 694 249
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		304	852
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		11 121 677	8 144 048
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		- 185 552	- 450 651
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0
ACTIF NET			164 341 564	142 983 041
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			164 573 778	143 146 327

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	DU 01/10/2023 AU 31/12/2023 Montants en Dinars	DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 Montants en Dinars	DU 01/10/2022 AU 31/12/2022 Montants en Dinars	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 786 733	6 838 003	1 446 248	5 900 903
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		514 113	1 907 984	388 457	1 041 527
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 272 621	4 680 077	1 057 791	4 598 544
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0	249 943	0	260 832
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 613 211	5 585 582	1 118 381	3 203 374
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0	0	0	0
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		319 490	1 814 563	677 935	1 969 239
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0	0	2 107	154 951
	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		1 293 721	3 771 020	438 339	1 079 184
REVENUS DES PLACEMENTS			3 399 945	12 423 585	2 564 629	9 104 277
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	- 359 682	- 1 051 304	- 193 163	- 748 791
REVENU NET DES PLACEMENTS			3 040 263	11 372 281	2 371 467	8 355 486
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	- 68 673	- 250 604	- 54 214	- 211 438
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 971 590	11 121 677	2 317 252	8 144 048
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		- 582 128	- 185 552	- 528 990	- 450 651
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			2 389 462	10 936 125	1 788 262	7 693 397
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		582 128	185 552	528 990	450 651
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		88 003	58 625	95 338	- 655 178
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		0	57 803	0	800 908
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE			3 059 593	11 238 105	2 412 590	8 289 778

DESIGNATION		DU	DU	DU	DU
		01/10/2023	01/01/2023	01/10/2022	01/01/2022
		AU	AU	AU	AU
		31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022
		Montants en	Montants en	Montants en	Montants en
		Dinars	Dinars	Dinars	Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	3 059 593	11 238 105	2 412 590	8 289 778
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 971 590	11 121 677	2 317 252	8 144 048
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	88 003	58 625	95 338	- 655 178
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	0	57 803	0	800 908
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0	0	0	0
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	- 8 956 731	0	- 6 923 146
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	- 7 561 357	19 077 150	- 9 206 426	1 927 011
	SOUSCRIPTIONS	45 395 724	216 371 976	27 383 855	151 597 250
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	43 265 700	207 834 100	25 295 600	145 760 000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	- 541 087	- 2 658 930	837 831	- 839 289
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	85	3 993 685	165	3 455 353
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	2 671 026	7 203 121	1 250 259	3 221 186
	RACHATS	- 52 957 081	- 197 294 826	- 36 590 281	- 149 670 240
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	- 50 328 900	- 189 601 200	-34 086 100	- 143 616 400
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	625 072	2 425 945	-724 713	792 830
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	- 99	- 2 730 899	- 219	- 3 174 832
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	- 3 253 154	- 7 388 672	- 1 779 249	- 3 671 838
	VARIATION DE L'ACTIF NET	- 4 501 765	21 358 524	- 6 793 836	3 293 643
AN4	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	168 843 329	142 983 041	149 776 878	139 689 398
AN4-B	FIN DE PERIODE	164 341 564	164 341 564	142 983 041	142 983 041
AN5	NOMBRE D'ACTIONS				
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	1 623 704	1 370 743	1 458 648	1 349 307
AN5-B	FIN DE PERIODE	1 553 072	1 553 072	1 370 743	1 370 743
	VALEUR LIQUIDATIVE				
A-	DEBUT DE PERIODE	103,987	104,311	102,682	103,527
B-	FIN DE PERIODE	105,817	105,817	104,311	104,311
AN6	TAUX DE RENDEMENT	1,76%	6,83%	1,59%	5,51%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

PERIODE DU 01/10/2023 AU 31.12.2023

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.12.2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2023, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle porté directement en capitaux

propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2023	% de l'Actif Net
	AC1-A. Obligations de sociétés		27 502 957	28 633 040	17,42%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	250 000	258 607	0,16%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	50 000	664 500	680 204	0,41%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	10 000	1 000 000	1 013 620	0,62%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	10 000	1 000 000	1 013 674	0,62%
TN0003400348	AMEN BANK SUB.2009 A	30 000	198 600	200 814	0,12%
TN0003400355	AMEN BANK SUB.2009 B	30 000	198 600	202 149	0,12%
TN0000360049	ATB 2007/1 C C	20 000	400 000	418 723	0,25%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	31 000	1 115 727	1 169 313	0,71%
TN0003600582	ATB SUB 2009 L B1/TF	5 000	50 000	51 408	0,03%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2,05%	22 000	880 000	936 110	0,57%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	10 000	800 000	813 290	0,49%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	5 000	500 000	535 786	0,33%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 018 345	0,62%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	2 800 000	2 861 814	1,74%
TN0001900836	BH 2009 C/A	70 000	532 000	532 102	0,32%
TN0S9Z1I0G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	10 000	800 000	832 437	0,51%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 270 583	3,21%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	10 000	66 200	68 302	0,04%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	50 000	664 520	703 853	0,43%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023/1 TF	30 000	3 000 000	3 171 311	1,93%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	2 000 000	2 100 378	1,28%
TN0002601029	STB 2008/2	2 200	29 010	30 252	0,02%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	480 000	488 075	0,30%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	25 000	2 500 000	2 643 549	1,61%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	40 000	264 800	270 191	0,16%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	900 000	919 334	0,56%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	400 000	428 818	0,26%
	AC1-B. Emprunts d'Etat		71 000 000	72 447 008	44,08%
	AC1-B.1 Bons du Trésor Assimilables		0	0	0
	Bons du Trésor Assimilables		0	0	0
	AC1-B.2 EMPRUNT NATIONAL		71 000 000	72 447 008	44,08%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8 000 000	8 280 828	5,04%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	18 437 444	11,22%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	3 000 000	3 133 348	1,91%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 086 795	6,14%
TN5QHYZ8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 051 732	3,07%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	6 000 000	6 129 107	3,73%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	6 000 000	6 140 015	3,74%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	30 000	3 000 000	3 070 238	1,87%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	20 000	2 000 000	2 046 300	1,25%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	3 000 000	3 025 959	1,84%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	2 000 000	2 018 393	1,23%
TNBII1MJCEF3	EMPRUNT NATIONAL T4 2023 CB TF	50 000	5 000 000	5 026 849	3,06%
	AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		6 050 917	6 186 515	3,76%
TN7PM93UZP50	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	3 845	560 882	622 790	0,38%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42 500	4 527 738	4 598 670	2,80%
TNZ6GJEZYKP3	FCP GAT OBLIGATAIRE	950	962 298	965 055	0,59%
	Total portefeuille titres		104 553 873	107 266 563	65,27%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 786 733 Dinars** du 01.10.2023 au 31.12.2023, contre **1 446 248 Dinars** du 01.10.2022 au 31.12.2022 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Revenus des obligations de sociétés	514 113	1 907 984	388 457	1 041 527
Revenus des Emprunts d'Etat	1 272 621	4 680 077	1 057 791	4 598 544
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0	249 943	0	260 832
TOTAL	1 786 733	6 838 003	1 446 248	5 900 903

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023, à **46 220 917 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2023	% de l'Actif Net
	Certificats de dépôt			31 000 000	30 959 242	18,84%
TNKUPP86X1W1	CDP 20J-10/01/24	QNB	9,99	6 000 000	5 988 042	3,64%
TNJ8VM9WYU73	CDP 10J-02/01/24	BIAT	8,99	500 000	499 900	0,30%
TNKCNTWCW3G2	CDP 10J-03/01/24	BIAT	8,99	3 500 000	3 498 602	2,13%
TNEYQREH7NP2	CDP 10J-04/01/24	BIAT	8,99	1 000 000	999 401	0,61%
TN1XA8LHZ339	CDP 10J-07/01/24	BT	8,99	10 000 000	9 988 031	6,08%
TNKHAW6C9I26	CDP 10J-08/01/24	QNB	9,49	10 000 000	9 985 265	6,08%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2023	% de l'Actif Net
Créances sur opérations de pensions livrées				15 000 273	15 261 675	9,29%
Prise en pension 5104 BTA 8,00% 11/2025 15J-02/01/24	8,99	BTE	18/12/2023	5 000 747	5 018 231	3,05%
Prise en pension 10665 BTA 8,80% 09/2032 105J-15/01/24	9,65	BNA	02/10/2023	9 999 525	10 243 444	6,23%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023, à **11 086 299 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.10.2023 au 31.12.2023 à **1 613 211 Dinars**, contre **1 118 381 Dinars** du 01.10.2022 au 31.12.2022 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Revenus des Certificats de dépôt	319 490	1 814 563	677 935	1 969 239
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	0	0	2 107	154 951
Revenus des prises en pension	1 293 721	3 771 020	438 339	1 079 184
TOTAL	1 613 211	5 585 582	1 118 381	3 203 374

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.10.2023 au 31.12.2023 à **359 682 Dinars** contre **193 163 Dinars** du 01.10.2022 au 31.12.2022 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Rémunération du gestionnaire	157 747	443 356	77 265	299 516
Rémunération du dépositaire	44 187	164 592	38 633	149 758
Rémunération des distributeurs	157 747	443 356	77 265	299 516
Total	359 682	1 051 304	193 163	748 791

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.10.2023 au 31.12.2023 à **68 673 Dinars**, contre **54 214 Dinars** du 01.10.2022 au 31.12.2022 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Redevance CMF	44 185	164 587	38 631	149 754
Impôts et Taxes	7 853	29 166	6 195	25 365
Rémunération CAC	10 754	39 408	6 487	24 807
Jetons de présence	5 848	17 392	2 902	6 000
Contribution sociale de solidarité	0	0	0	200
Publicité et Publications	0	0	0	4 144
Charges Diverses	33	52	0	1 168
Total	68 673	250 604	54 214	211 438

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023 à **232 213 Dinars**, contre **163 286 Dinars** au 31.12.2022 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
PA1	Opérateurs créditeurs	124 686	132 684
PA2	Autres créditeurs divers	107 528	30 602
TOTAL		232 213	163 286

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2023 à **124 686 Dinars** contre **132 684 Dinars** au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31.12.2023	Montant au 31.12.2022
Gestionnaire	54 855	26 414
Dépositaire	15 280	38 637
Distributeurs	54 551	67 633
Total	124 686	132 684

PA2: Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2023 à **107 528 Dinars** contre **30 602 Dinars** au 31.12.2022 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.12.2023	Montant au 31.12.2022
Etat, impôts et taxes	16 252	9 424
Redevance CMF	15 280	13 054
Provision pour charges à payer	0	3 821
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	61 131	0
Rémunération CAC	14 442	3 879
Jetons de présence	423	423
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0	0
Total	107 528	30 602

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2023 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2023 (en nominal)

- Montant : 137 074 300 Dinars
- Nombre de titres : 1 370 743
- Nombre d'actionnaires : 2 062

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 207 834 100 Dinars
- Nombre de titres émis : 2 078 341

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : -189 601 200 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 1 896 012

Capital au 31.12.2023 : 153 405 136 Dinars

- Montant en nominal : 155 307 200 Dinars
- Sommes non distribuables(*) : -1 902 064 Dinars
- Nombres de titres : 1 553 072
- Nombre d'actionnaires : 2 091

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **-1 902 064 Dinars** au 31.12.2023 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 785 508
1- <u>Résultat non distribuable de la période</u>	116 428
☐ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	58 625
☐ +/- values réalisées sur cession de titres.	57 803
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	-232 984
☐ Aux émissions	-2 658 930
☐ Aux rachats	2 425 945
Total sommes non distribuables	-1 902 064

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2023 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	11 121 677
Régularisation du résultat distribuable de la période	- 185 552
Résultat distribuable de l'exercice clos	304
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	0
SOMMES DISTRIBUABLES	10 936 429

5. AUTRES INFORMATIONS

<u>5-1 Données par action</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Revenus des placements	7,999	6,642
Charges de gestion des placements	-0,677	-0,546
Revenus nets des placements	7,322	6,096
Autres charges d'exploitation	-0,161	-0,154
Résultat d'exploitation	7,161	5,941
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,119	-0,329
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	7,042	5,613
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,119	0,329
Variation des +/- values potentielles/titres	0,038	-0,478
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,037	0,584
RESULTAT NET DE LA PERIODE	7,236	6,048

<u>5-2 Ratio de gestion des placements</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Charges de gestion des placements/actif net moyen	- 0,638%	- 0,500%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	- 0,152%	- 0,141%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	6,639%	5,137%
Actif net moyen	164 717 688	149 757 769

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ceux à partir du 3 janvier 2022.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et la TUNISIE VALEURS(ayant remplacé BIAT CAPITAL à partir du 15 juillet 2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.